

ACROPOLE FITNESS
Payerne
Souscription pour carte multicours

Nom & prénom :

Email:

Adresse:

Téléphone:

CARTES MULTICOURS

Cartes JOURNEE (pour tous les cours avant 14h, hors samedi)	Cartes SOIR (pour tous les cours après 14h et le samedi)
Carte 5 cours, 3 mois 90 CHF	Carte 5 cours, 3 mois 135 CHF
Carte 10 cours, 6 mois 150 CHF	Carte 10 cours, 6 mois 270 CHF

Conditions générales

1. Types de contrat

- Tous les contrats et les cours sont accessibles aux femmes comme aux hommes.

2. Inscription et présence aux cours

- L'inscription préalable à chaque cours est obligatoire sur le site www.sportsnow.ch
- En cas d'empêchement, l'annulation aux cours est également obligatoire afin de libérer une place pour un autre élève.
- En cas d'inscriptions insuffisantes (en-dessous de 3 personnes), Acropole se réserve le droit d'annuler le cours. L'annulation sera communiquée aux clients au plus tard 2 heures avant le cours, par mail et/ou SMS, à condition que leurs coordonnées sur Sportsnow soient correctes. Tout changement de coordonnées doit être annoncé à l'école. Dans le cas où Acropole se voit obligée d'annuler un cours (hors vacances), le client inscrit peut profiter d'un autre cours durant le même mois.
- Acropole se réserve le droit de modifier les horaires et le genre de cours durant l'année dans un but d'améliorer le planning, dans l'intérêt des clients et des enseignants.
- L'élève accepte de partager le matériel et de travailler avec un partenaire, notamment par mesure de sécurité.

3. Absence

- En cas d'absence excusée, le client peut rattraper le cours. Toute annulation doit cependant intervenir dans les **12 heures** précédant le cours.
- La non-fréquentation des cours pour des raisons d'organisation personnelle ne peut donner lieu à aucun remboursement.
- En cas de maladie, grossesse, accident ou déplacement professionnel, attestés par un certificat ou une pièce justificative, le contrat peut être suspendu pour la période déterminée. Un certificat sera valable un mois seulement et un nouveau sera demandé pour une période plus longue.
- Cependant le client doit avertir le secrétariat dès qu'il a connaissance de l'arrêt. C'est à cette date seulement que peut commencer la suspension de l'abonnement. Il a ensuite 7 jours pour transmettre le certificat ou la pièce justificative. En dehors de ces termes, la suspension d'abonnement ne sera pas accordée.

4. Paiement

- Les paiements peuvent être faits en salle ou par versement sur notre **IBAN CH89 8007 3000 0072 5913 3**.

5. Vacances et fermeture de l'école

- Acropole ferme 6 semaines par année.
- L'école suit le calendrier des jours fériés cantonaux et fédéraux.

6. Responsabilité

- L'école s'engage à fournir un environnement d'entraînement sécurisé pour la pratique du sport. Acropole Fitness décline toutes responsabilités en cas de perte, vol ou accident pouvant arriver durant les cours.

Date:

Signature: